CAR NR :

Demande d' OUVREUR pour le TAC RALLY 2025.

Demande OUVREUR pour le TAC RALLY 2025.

En ma qualité de participant/membre de l'équipage inscrit au TAC RALLY 2025 conformément à l'article 12.4. Ouvreur de la réglementation spéciale

Je soussigné(e), M/Mme :

Membre de l'équipage :

Je souhaite enregistrer l'équipage suivant comme "OUVREUR" pour mon usage exclusif lors de ma participation au TAC RALLY 2025. Je m'engage également à ne plus utiliser leur service dès lors que je me retire ou que je suis disqualifié pendant l'événement.

Pilote :		Co-pilote:	
Licence:		Licence:	
GSM:		GSM	

Règlement particulier ART 12.4 : Ouvreurs
L'accès des spéciales sera autorisé aux conditions suivantes :

- L'organisation se réserve le droit de limiter les accès.
- Les document « ouvreurs » doit être remplir avant 10/04/2025 à 23h59.
- Les « ouvreurs » doivent être en possession d'une licence RACB et carte d'identité pour retirer les documents et système de suivi.
- Seulement les deux personnes renseignées seront autorisées à bord du véhicule.
- Un seul équipage « ouvreur » sera accepté par équipage.
- Le véhicule « ouvreur » devra être muni d'un laissez-passer délivré par l'organisation.
- L'accès dans l'ES doit être au plus tard 70 minutes avant l'heure de départ de la 1ére voiture.
  * Seul l'accès par la zone de départ est autorisé et que 1 passage par numéro de ES.
- L'accès à la séance de mise au point le jeudi 10/04/2025 est STRICTEMENT INTERDIT
- Les « ouvreurs » devront respecter le code de la route, y compris sur les ES
- La Direction de course pourra suspendre les accès à tout moment.
- Interdiction de marquer un arrêt prolongé sur l'ES avant d'avoir franchi le STOP
- Le concurrent est responsable de son « ouvreur ». A la première remarque une amende de €200 sera appliqué.
- Le laissez-passer « ouvreur » ne donne pas accès à la zone service.
- Toutes les voitures doivent être équipées d'un « Système de Suivi de Sécurité » GeoDynamics fourni par l'organisateur. Celui-ci doit être remis au HQ après le rallye avant 20h00 sinon des frais supplémentaires seront facturés à l'équipe.
- Tout comportement contraire et/ou nuisant au bon déroulement de l'épreuve crée par un équipage « ouvreurs » pourra être transmis au tribunal sportif du RACB sous la responsabilité du concurrent utilisant ces ouvreurs inscrits.
- Tous les véhicules doivent être équipés d'un système de suivi GeoDynamics fourni par l'organisateur. Celui-ci doit être retourné au HQ après le rallye avant 21 heures samedi 12/04/2025. Dans le cas contraire, des frais supplémentaires seront facturés à l'équipe.

Lu et approuvé,
Signature